



GAME OVER



LA BOURSE DES TRAVAILLEURS

→ SMIC

Depuis le 1er décembre 2011, le smic est à 9,19 € brut de l'heure. Soit 1 393,82 euros brut par mois pour 35 h/semaine.

→ MALADIE

Indemnité maximale : 48,43 €/jour
Majorée pour 3 enfants ou plus à charge : 64,57 €/jour.

→ ACCIDENT DU TRAVAIL

indemnité maximale : 176,90 €/jour
Et 235,86 €/jour à partir du 29e jour.

→ MATERNITE

Indemnité maximale : 77,79 €/jour.

→ INVALIDITE

Pension maximale : 883,80 €/mois pour 30 % et 1473 €/mois pour 50 %. L'allocation supplémentaire est de 4656,69 €/an pour une personne seule et de 7684,25 € pour un ménage. Pour une tierce personne c'est 1060,16 €/mois. Le minimum annuel est de 3248,28 €.

→ VEUVAGE

L'allocation est de 582,18 €/mois pendant 24 mois.

De l'autre côté, selon l'INSEE, les 10 % de français les plus riches possèdent 48 % du patrimoine total et les 10 % les moins riches : 0,1 % ! Les 1 % les plus riches possèdent 17 % du patrimoine total soit au moins 1,88 millions d'euros chacun.



Santé !



Dans sa décision du 15 décembre 2011, le conseil constitutionnel a validé l'essentiel du PLFSS (projet de loi du financement de la sécurité sociale). Pourtant ce PLFSS est une attaque grave des principes fondamentaux de la sécurité sociale. Le principe de garantie de revenu face à la possibilité d'être malade est remis en cause ainsi que celui d'accès aux soins pour tous et toutes. L'épisode des jours de carence fut insultant et entraînait forcément une perte de soins garantis et une augmentation du renoncement aux soins. 4 jours de carence pour le privé, presque une semaine ! Autrement dit l'interdiction d'être malade sauf si on en a les moyens ! Et 1 jour pour les fonctionnaires sous couvert d'égalité de traitement. Pour nous l'égalité de traitement serait de supprimer les jours de carence tout court. S'aligner sur le mieux ! Car de l'argent il y en a. Toute cette présentation du PLFSS s'est accompagnée dans les médias de grand discours pour sauver la sécu. Ainsi il faudrait la débarrasser des fraudeurs (sous-entendus les travailleurs et chômeurs qui en abusent), il faudrait faire sentir aux travailleurs le coût de leur absence au travail ! Mais alors que les médias focalisent sur cette chasse aux pauvres, les vrais responsables du trou de la sécu continuent de se frotter les mains. La fraude à la sécu est composée en grande partie du travail non déclaré, travail non déclaré par les patrons, fraude patronale. Selon l'insee ce travail représente 4,4 % du PIB soit 55 milliards d'euros. Le manque à gagner pour la sécu est de 9 à 15 milliards d'euros selon les estimations. Rappelons que le trou de la sécu est de 18,6 milliards d'euros. Par ailleurs on sait que l'exonération des cotisations sociales c'est 30 milliards d'euros par an ! Et que leur efficacité est remise en cause par la cour des comptes. Bref comme pour tous les choix économiques actuels soi-disant imposés par la



crise, nous ne sommes pas dans un problème de dépense mais bien dans celui des recettes qu'on supprime petit à petit. C'est un choix de société qu'il faut faire ! Dans le PLFSS et tout aussi scandaleux, il y a la baisse des indemnités journalières pour les salariés touchant plus de 2500 euros brut (soit 1,8 fois le smic). Cela ne fait que 2 000 euros net et aujourd'hui cela ne représente pas une grande richesse. C'est toujours mieux que le smic bien sûr mais de là à abaisser les garanties de soins cela est aberrant.

La succession des attaques contre la sécu avec la suppression de remboursement sur de plus en plus de médicaments, la hausse des prix, la baisse de la prise en charge ajoutées à la hausse des prix des complémentaires santé font qu'on assiste à une vague de gens renonçant à se faire soigner. Bien entendu ce sont les ménages dont les revenus sont les plus faibles qui déclarent à la fois un plus mauvais état de santé, les taux de couverture complémentaire santé les plus bas et le plus de renoncement aux soins. 8 % de la population ne peut se payer de couverture complémentaire santé. Par ailleurs selon un sondage IPSOS pour le secours populaire français, près de quatre français sur dix (39%) ont renoncé à un soin ou l'ont retardé en raison de son coût. Le plus souvent pour des prothèses dentaires, l'achat de lunettes ou la consultation chez un spécialiste.

La santé en 2012 sera pour les riches.

Il ne nous reste plus que la rue pour nous refaire une santé. En 2012, tous en lutte, tous dans la rue !



COMMUNIQUÉS

(12/12/2011)

➔ Le 13 décembre et puis après !

(06/12/2011)

➔ Secteur sanitaire et social : non à la marchandisation ! Grève nationale le 7 décembre.

(06/12/2011)

➔ Fédé PTT, Solidarité avec le CDMT Poste.

(04/11/2011)

➔ FTTE (Terre et Environnement), Soutien à Coopéquita.

(21/11/2011)

➔ FTTE, Refus de la loi semence !

LIRE LA SUITE SUR



WWW.CNT-F.ORG

>> Action

Les camarades de la section CNT Gaumont autour de Montparnasse à Paris ont lancé un appel à la grève à partir de 19h un samedi soir, jour de forte affluence dans les cinéma pour réclamer la prime de partage des profits, critiquer les méthodes de management, marquer l'inquiétude pour l'emploi que représente l'arrivée du numérique... Cet appel lancé par surprise, pour mettre la direction devant le fait accompli, a été extrêmement bien suivi. Dans un cinéma tous les CDI étaient en grève, dans un autre tous les salariés, dans un troisième nous avons pu remarquer que les cadres qui remplaçaient le personnel d'accueil étaient dépassés pour vendre les places aux clients qui pour beaucoup se sont montrés solidaires... Cette première journée d'action en appellera d'autres tant que la direction de Gaumont (plusieurs millions de profit cette année) continuera sa politique envers ses salariés.

www.cnt-f.org

>> Presse militante

Le Réveil du bâtiment n° 26 est sorti au mois de novembre. C'est le semestriel de la fédération Construction de la CNT. Un numéro très fourni où on peut lire des articles sur la grève des sans-paiers en région parisienne et dans le bâtiment, les femmes et transsexuel-le-s dans les métiers du bâtiment, une interview croisée d'un urbaniste et d'un architecte, les différents statuts légaux de travail,



www.cnt-f.org

>> Eduquer pour émanciper

La CNT éducation 59/62 organise un cycle de conférences-débats du 27 janvier au 15 juin 2012. Pédagogie et révolution, sélection et reproduction sociale(s), autorité et savoirs, ainsi qu'un retour sur l'université expérimentale de Vincennes. La première aura donc lieu le 27 janvier 2012 à Lille et sera une rencontre avec Grégory Chambat, auteur du livre « Pédagogie et révolution ».

La CNT éducation 69 et la librairie La Gryffe organisent le samedi 7 janvier à 15 h un débat autour de "Pédagogie et Révolution, questions de classe" avec Jipi et Grégory Chambat à la librairie La Gryffe à Lyon.

www.cnt-f.org

➔ ... ET D'AILLEURS



Je souhaite recevoir cette lettre par mail.



Je souhaite adhérer à la CNT.

Nom, Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Profession :

Secteur d'activité :

e-mail :

À renvoyer à CNT-Secrétariat Confédéral 44, rue Burdeau 69001 Lyon.

Ou par mail à contact@cnt-f.org

PARTAGEONS LES RICHESSES

La CNT mène actuellement campagne pour une répartition égalitaire des richesses.

Plus d'infos sur :

www.cnt-f.org/campagne

INTERNATIONAL

(25/11/2011)

➔ Allemagne, Campagne de la FAU sur le travail intérimaire.

(23/11/2011)

➔ Non à la répression des mouvements sociaux ! Rassemblement le 25 novembre. Liberté immédiate pour nos camarades espagnols emprisonnés à Nice !

LIRE LA SUITE SUR



WWW.CNT-F.ORG/INTERNATIONAL